

Jacques Waardenburg

# Islam et démocratie

*Jacques Waardenburg est professeur honoraire en science de religion à l'université de Lausanne. Jusqu'à sa retraite récente il y était professeur ordinaire depuis 1987. Entre 1968 et 1987 il enseignait l'islam et la phénoménologie de la religion à l'université d'Utrecht. Il a concentré son travail sur les vues réciproques de l'occident et du monde musulman.*

Si nous sommes fiers en Europe de jouir d'institutions démocratiques, aussi bien politiques que sociales, la question se pose à propos d'Etats qui nous entourent, dont la majorité de la population est musulmane et qui ne sont pas des démocraties au sens européen ou même occidental du terme. Les relations que nous pourrions entretenir avec ces voisins – la Turquie et les pays arabes, ou plus loin l'Iran et les régions turcophones le long du Wolga et dans l'Asie Centrale – dépendent en partie de savoir si nous avons affaire à des régimes totalitaires ou bien si la voix du peuple peut s'y faire entendre. Autre question importante est celle de savoir comment les immigrés originaires de ces pays et vivant en Europe, peuvent être intégrés à nos sociétés démocratiques?

## Valeurs occidentales et sociétés musulmanes

Lorsque Rifâ'a al-Tahtâwî et d'autres étudiants égyptiens, arrivés à Paris dès 1826 pour y faire leurs études, mettaient par écrit leurs impressions si vives, ils mentionnaient nombre de choses qui les avaient frappés<sup>1</sup>. A côté de la situation et le comportement des femmes, c'était l'existence d'institutions représentatives du peuple, limitant le pou-

1. Ce texte est une version remaniée et partielle d'une conférence donnée par l'auteur à l'Institut National Genevois, le 7 novembre 1994.

2. Cf. Anouar Louca, Voyageurs et écrivains égyptiens en France au XIXe siècle, Didier, Paris 1970. Al-Tahtâwî séjourna à Paris de 1826 à 1831.

voir du gouvernement, que les étonnait – situation bien inconnue dans le pays de Muhammad Ali (r. 1805-1848). Outre, les étudiants musulmans, les hommes d'Etat étaient également intéressés par ce qu'ils pouvaient observer sur les institutions occidentales. En 1853-54, l'homme d'Etat tunisien Khairreddin, par exemple, avait étudié avec soin les institutions politiques en France avec l'intention d'y puiser des éléments pour moderniser les institutions de

son pays. De leur côté, les activistes jeunes-ottomans et jeunes-turcs bénéficiaient, à l'époque, de la liberté politique existant en France pour préparer, dès les années 1860, leurs programmes et actions de réforme, préparations que ne manqueraient pas d'avoir leurs effets plus tard. La démocratie française à l'époque avait une valeur qui rayonnait. Et quelle était la situation dans les pays musulmans eux-mêmes?

Comme en Europe y compris la Russie, il fallait également dans l'Empire Ottoman (1908) et en Iran (1906-09), de petites révolutions pour imposer une Constitution et une représentation parlementaire. Dans les pays musulmans occupés par les puissances européennes, et plus tard les pays sous mandat britannique ou français, il y avait des institutions représentatives, mais celles-ci n'avaient pas de pouvoir politique réel. Les partis politiques qui y militaient pour l'indépendance nationale étaient par ailleurs ou bien interdits ou bien sous contrôle. Des pays avec des parlements formels, comme l'Egypte et l'Inde, on connu des jeux politiques extrêmement complexes, encore aggravés par des problèmes de groupes minoritaires, avec des changements multiples de cabinets et des dissolutions

du parlement par le roi ou par d'autres autorités dans des périodes de crise. Ce n'était pas la meilleure préparation à un fonctionnement démocratique efficace du parlement!

Dans les mouvements nationaux luttant pour l'indépendance et l'unité nationale, contre l'emprise de puissances étrangères et contre des régimes absolutistes sur place, la démocratie jouissait d'une haute cote. Ce terme exprimait avant tout le désir de prendre les responsabilités dans ses propres mains, ainsi que la volonté que toute la population y compris les femmes serait représentée et participerait aux votes. On voulait un gouvernement représentatif, correspondant à un parlement élu, de même que les libertés essentielles de rassemblement, de conscience et d'expression. Dans les transferts de la souveraineté il y avait en général des clauses de garantie pour l'existence des institutions démocratiques comme la Constitution, le Parlement, la responsabilité ministérielle. En général, les nouveaux pays-nations installaient également d'autres institutions modernes de l'administration publique, par exemple pour le contrôle des finances, selon l'exemple occidental. En général il y a eu, peu de temps après l'indépendance, des élections générales dans les pays devenus indépendants – la plupart après 1945 – avec tout ce que cela comportait de préparatifs techniques. Et une fois élue, l'Assemblée ou le Parlement pouvait siéger démocratiquement.

Puis, des problèmes se faisaient valoir. On voyait des partis politiques opposés sans beaucoup de sens ou de volonté pour les compromis; des débats constitutionnels qui pouvaient s'étendre sur des années, comme au Pakistan (1947-56) et en Indonésie (1949-56). On constatait aussi une certaine impuissance de ces parlements face aux grands problèmes du pays, comme l'unité nationale ou la structure de la société; des manipulations furent faites par le gouvernement ou par le chef d'Etat lui-même pour imposer sa volonté. Et partout se développait le système des petits cadeaux donnés à ceux qui avaient de l'influence dans une bureaucratie assez compliquée où les personnes pouvaient compter plus que les fonctions.

## Islam et les valeurs démocratiques

Hors de ces institutions occidentales transplantées dans des pays musulmans, il y avait des éléments démocratiques dans les traditions de certains pays. Quelquefois, par l'intermédiaire du wazir, des

gens ordinaires pouvaient se présenter au chef d'Etat et déposer une demande. Exceptionnellement, des 'ulamâ, des commerçants ou même le peuple pouvaient imposer leur point de vue au pouvoir comme dans le fameux boycott du tabac en Iran en 1891-92 qui était une forme de protestation contre l'attribution par le Shah du monopole d'achat du tabac persan à une maison anglaise.

Normalement, dans la plupart des pays musulmans, l'homme détenant le pouvoir se laissait conseiller par des personnes de son entourage. Beaucoup de décisions dépendaient donc des personnes choisies et donc favorisées par lui, et de la liberté dont ils jouissaient pour exprimer leurs pensées. En Arabie, encore sous le vieux roi Ibn Saoud (1887-1953), existait la coutume selon laquelle toute personne avait en principe accès au chef, qui siégeait en sessions publiques, un jour par semaine. On pouvait alors demander un jugement de justice ou porter plainte contre une injustice subie; la décision était prise sur place. Dans les tribus, les nouveaux chefs étaient ou bien élus ou, étant proposés, ils devaient être acclamés par les membres. D'autres exemples de structures démocratiques concrètes dans ces sociétés traditionnelles patriarcales sont l'égalité de tous dans la mosquée, sans place réservée, et l'égalité fonctionnelle dans les métiers, par exemple entre commerçants dans le souk (où les corporations maintenaient des règles d'équité), ou dans la répartition de l'eau d'irrigation (où chaque pièce de terre recevait l'apport nécessaire). Ce qui nous frappe aussi c'est une grande liberté d'expression dans la sphère privée, dans les clubs, dans les cafés. La police secrète d'Abdul Hamid II (r. 1876-1909) était une innovation qui effrayait à l'époque.

Etant donné les forces traditionnelles et les intérêts établis s'opposant à tout changement, il n'est pas surprenant de voir se produire, dans la grande majorité des nouveaux pays-nations du tiers-monde, des révolutions. Celles-ci sont, dans la presque totalité des cas, des coups d'Etat militaires où les officiers veulent mettre la situation en ordre et ne sont pas en faveur d'une démocratie qui, à leurs yeux, crée plutôt du désordre. Ils ont souvent les moyens d'imposer leur volonté. Suite à ces révolutions presque partout dans les pays musulmans, il y a eu des restructurations sociales et politiques dans lesquelles d'anciens groupes privilégiés ont été marginalisés ou écartés, en perdant une bonne partie de leurs privilèges. A l'époque, Nasser (r. 1953-70), en Egypte, et plus tard Kadhafi (r. de-

puis 1969), en Libye, considéraient par exemple les mesures d'expropriation de terres et de mobilisation des masses justement comme une démocratisation. Dans ces circonstances, il n'est pas facile de définir ce qui peut être appelé «démocratie». Il y avait des luttes continues pour le pouvoir et l'art de gouverner était avant tout: savoir se maintenir dans la selle, par tous les moyens. La réponse à toute situation de danger externe ou interne était une centralisation du pouvoir pour pouvoir y faire face.

### L'échec de «l'installation» de la démocratie au Proche Orient

Malgré les efforts faits par des politiciens de bonne volonté et par des institutions internationales respectant l'idéal démocratique, l'expérience de forcer un pays à la démocratie par l'installation d'institutions démocratiques n'a pas très bien fonctionné. C'était un échec très dur pour ceux, d'attitude ouverte et libérale, qui avaient voulu réaliser des gouvernements démocratiques à l'instar de l'Occident. Parmi les raisons qui expliqueraient l'échec, on peut penser à l'absence de traditions politiques démocratiques (au Proche Orient non seulement chez les musulmans, mais aussi chez les chrétiens!), l'absence d'une forte bourgeoisie et d'une tradition de villes libres prêtes à défendre leurs privilèges contre le pouvoir central, et, surtout, la faiblesse des institutions face aux personnes et aux intérêts divers qui cherchent à les exploiter à des buts personnels. Une version anglaise, française ou américaine de la démocratie ne se laissât manifestement pas simplement transférer dans d'autres types de sociétés. Les effets de violence, d'agression et d'oppression, qui avaient blessé le respect élémentaire de soi-même, rendaient l'apprentissage de la démocratie encore plus difficile.

Il me semble qu'une autre raison très importante de l'échec des institutions démocratiques dans les pays musulmans a été la présence de conflits politiques et militaires entre différents pays, qui ne pouvaient pas être réduits à des rivalités locales. Beaucoup de pays musulmans sont tombés dans le piège des conflits incités ou provoqués par une politique de guerre froide, mais chaude sur le terrain, entre les superpuissances (USA-URSS), par une politique consistant à encourager des discordes entre pays arabes (Israël), ou par une politique néo-coloniale se mêlant continuellement des affai-

res d'autres pays (la France). Il faudra étudier en détail la nature des ingérences auxquelles les pays musulmans ont été exposés depuis leur indépendance et le caractère des tensions et conflits auxquels ces ingérences ont donné lieu. Regardant en arrière, et tout compte fait, il faut avouer que la création du Pakistan et d'Israël en 1947 et 1948 a été une source de tensions régionales continues et de situations de combat qui ont été funestes pour la démocratie dans les deux régions. Ces conflits et beaucoup d'autres encore n'ont pas seulement donné un raidissement des positions prises et une course aux armements. Elles ont aussi donné une bonne excuse aux militaires pour s'emparer du pouvoir pour «sauver» le pays en y mettant un certain ordre.

Par conséquent, l'histoire des relations post-coloniales entre l'Occident (notamment la France et les Etats-Unis) et les pays musulmans est à réécrire avec une forte dose d'autocritique. L'Europe a donné insuffisamment d'appui positif aux forces défendant les démocraties dans les pays musulmans, probablement par ses propres intérêts et par manque de vision à long terme. Elle porte une part de responsabilité dans l'échec de l'installation de la démocratie dans ces pays. Dans les pays concernés, par ailleurs, l'analphabétisme, l'habitude de pensée servile, la soumission aveugle à l'autorité politique ou religieuse a joué négativement.

### L'islamisme comme forme d'opposition

Depuis l'indépendance des pays musulmans, on est souvent confronté à des régimes autoritaires. La lutte politique contre de tels régimes se faisait dans un premier temps sous le signe de la justice sociale. Au nom de la justice sociale les anciens régimes autoritaires en Syrie et en Irak ont été renversés et les partis Ba'ath, d'inspiration socialiste, y ont pris le pouvoir en 1963 et en 1968 respectivement, pour y développer à leur tour des régimes autoritaires. Dans des pays comme l'Égypte, la Tunisie et le Maroc, la lutte contre les régimes autoritaires de Sadate, Bourguiba et Hassan II s'est fait également sous le signe de la justice sociale, par des partisans de la gauche qui avaient beaucoup d'adhérents, notamment parmi les étudiants. Pour contrecarrer cette pression de la gauche, les régimes de ces trois pays ont donné le feu vert à l'émergence de mouvements religieux, islamiques. A leur tour, ces mouvements religieux devinrent

oppositionnels aux régimes autoritaires sur place, cette fois-ci au nom de l'Islam.

L'argument principal de cette opposition islamique, qui devenait vite idéologique, donc «islamiste», contre les régimes autoritaires, était que c'étaient des régimes de dictature et d'injustice. Du fait que ces régimes n'appliquaient pas la Charî'a, et en particulier les normes contenues dans le Coran et la Sunna, ils allaient à l'encontre de l'Islam. Dans cette lutte contre des dictatures, l'Islam est souvent représenté comme démocratique. Lorsque le pouvoir leur interdisait d'attaquer leur gouvernement, les islamistes réclamaient la liberté de la parole et d'action au nom de l'Islam. Voilà que l'Islam pour eux avait un fort sens «démocratique» dans un contexte de combat.

Je mentionne ce développement pour souligner la contextualité des débats actuels sur l'Islam et la démocratie. Le problème fondamental est comment il faut répondre à des régimes autoritaires. Dans la Grèce ancienne et dans l'Europe moderne la lutte contre l'absolutisme a conduit à la démocratie dans ses formes occidentales. Un problème analogue existe dans l'Islam et les pays musulmans: car ici également, peu après les débuts et au cours de l'histoire, des régimes autoritaires se sont mis en place tout en se légitimant à l'aide de l'Islam. Comment les musulmans y ont répondu autrefois et comment y répondent-ils actuellement? Cette dernière question est pertinente.

Dans la presque totalité des pays musulmans il y a des régimes autoritaires, plus ou moins dictatoriaux. Ces régimes, souffrant de l'opposition des islamistes ont un intérêt à présenter les islamistes à l'Occident comme le mal absolu. D'autres intérêts subissant la critique des islamistes font la même chose. Il faut chercher là une certaine explication au fait que les média occidentaux, depuis moins de dix ans, décrivent volontiers des mouvements islamiques très différents les uns des autres, en tant que «islamistes». Sans savoir de quoi il s'agit exactement, ils tendent à porter sur tous les mouvements islamiques un jugement catégoriquement négatif qui risque de s'étendre à l'Islam entier. Qui a un intérêt à calomnier à ce point, comme une chasse au diable, des mouvements islamiques de toute sorte? Font tous appel à l'Islam, leurs interprétations et applications de cet Islam ne sont pas du tout les mêmes. Il y en a qui vont à l'encontre de tout projet démocratique tandis que d'autres accepteraient un tel projet en tant que moyen légal pour gagner en influence. Ce n'est pas l'Islam, mais

plutôt la répression de régimes autoritaires qui est anti-démocratique et une des causes véritables des mouvements islamistes actuels. Ce qui n'excuse pas la terreur exercée par certains de ces mouvements.

A propos d'une ouverture au projet démocratique, tout au moins chez certains mouvements islamiques, il faut attirer l'attention à la thèse de M. Georges Corm<sup>3</sup> que la racine des blocages politiques actuels dans le monde musulman est une frustration démocratique permanente. Au-dessous de l'adhésion aux mouvements islamistes, il signale une aspiration à la justice sociale et à des systèmes de pouvoir représentatifs. En effet, pour des raisons liées en partie à la guerre froide, le référent religieux a été très encouragé et pendant des années la religion islamique en particulier a été de plus en plus employée politiquement dans les pays musulmans. Cet usage politique se faisait peut-être surtout pour abattre l'URSS, mais nous constatons une même application politique de l'Islam dans les conflits régionaux du Proche et Moyen Orient. Dans ces conflits il y a en effet une généralisation frappante de référent islamique, de même qu'il y a des surenchères dans le rigorisme islamique pratiqué aussi bien par les régimes autoritaires que par les mouvements de contestation. M. Corm donne une analyse de l'utilisation de référent islamique par les régimes et par l'opposition, conduisant des deux côtés au mirage d'un système islamique garantissant le bonheur et la sécurité. C'est un refuge mythique par lequel, surtout les exclus, les marginaux et les déçus sont séduits. Ce qui importe ici, c'est que cette croissance du référent religieux, islamique, a pour conséquence une dévalorisation du discours laïque et démocratique que M. Corm considère comme identique. L'Occident devrait donner un appui vigoureux aux mouvements démocratiques et laïques qui s'opposent aux régimes musulmans autoritaires. Il devrait rétablir la crédibilité des valeurs démocratiques et réactiver un droit laïc et homogène, pour qu'un discours démocratique, en tant que langage de dialogue et de paix, utilisable par tous, puisse être restauré. Au fond, le peuple veut la démocratie, mais les abus des référents religieux, y compris le référent islamique,

3. Cf. Georges Corm, «Perspectives démocratiques au Machrek», in, Riccardo Bocco, Mohammad-Reza Djilili, (dir.), Moyen-Orient: migrations, démocratisation, médiations; Ghassan Salamé (dir.), Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique, Fayard, Paris 1993.

bloquent cette voie et renvoient les gens à des mirages dangereux.

Si nous pouvons reconnaître cette frustration démocratique dans les sociétés musulmanes actuelles; la question reste ouverte si elle pourra trouver une solution? Ici je reprends volontiers le problème de l'islam et de la démocratie. Comme dans le domaine des droits de l'homme, par exemple, les idées musulmanes et plus particulièrement arabes de la démocratie ne sont pas les mêmes que celles qui existent en Europe. Si le défaut occidental est de voir la démocratie surtout de façon formelle, en tant que procédure à suivre, le défaut musulman est de la voir surtout comme une morale, une attitude individuelle à prendre par l'homme. Pendant longtemps les Arabes ont eu de la peine à saisir ce qu'il y a de particulier dans la démocratie. Jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle la traduction arabe, *jumhûr* ou *jumhûriyya* dénotait aussi bien «démocratie» que «république», car ce qui frappait les Arabes était le fait de la liberté politique inconnue chez eux, et qu'ils trouvaient en France qui s'était déclarée république. C'était finalement la différence entre les deux partis politiques américains, ceux des Républicains et des Démocrates, qui leur a ouvert les yeux pour la différence entre une république et une démocratie! Et s'il n'est pas facile pour eux de comprendre les systèmes des démocraties occidentales, l'inverse est aussi vrai. Il faut savoir que le Tiers-Monde en général entend par «démocratie» autre chose que des procédures formelles.

Les malentendus peuvent devenir plus graves encore. Le simple fait que le concept actuel de la

démocratie est un concept que l'Occident veut répandre est pour beaucoup de musulmans déjà une cause de méfiance et de rejet. Fatima Mernissi<sup>4</sup> universitaire marocaine, peut être citée comme une personne qui a bien exprimé l'angoisse de tout ce qui vient de l'Occident, y compris l'idéal démocratique, de sorte qu'il est devenu virtuellement impossible de propager dans des pays musulmans sans plus un modèle occidental de la démocratie. Et si le Maroc, tout au moins, a quelques institutions démocratiques, bien que sans pouvoir politique réel, les pays islamiques purs et durs qui veulent se baser sur la *Shari'a* – comme l'Arabie Saoudite, l'Iran et leur acolyte le Soudan – rejettent simplement l'idéal démocratique même à l'intérieur de la Commonwealth musulmane. Ce rejet, me semble-t-il, ne se fait pas à cause de l'islam tel quel, mais à cause de l'interprétation et l'application particulières, idéologiques, que les régimes de ces pays en ont données. Dans beaucoup de pays musulmans, les régimes autoritaires simplement déclarent que leurs pays ne sont pas prêts à devenir des démocraties au sens occidental. Les *ulamâ* de leur côté, diront ouvertement que l'ordre islamique de l'Etat et de la société n'est pas et ne doit pas être «démocratique» au sens occidental. Notons toutefois que Khomeini, pour instaurer la république islamique de l'Iran et faire accepter la Constitution ouvrant la voie au khomeinisme politique, a bien appliqué les procédures démocratiques connues en Iran avant la révolution. ♦

\*\*\*

4. Cf. Fatima Mernissi, *La peur-modernité, Conflit islam démocratie*, Paris, Albin Michel, 1992.

## Zusammenfassung

### Islam und Demokratie

Die Beziehungen, welche der Westen zu den islamischen Ländern pflegen kann, ist unter anderem geprägt von den politischen Systemen in diesen Ländern. Der Autor zeigt auf, wie in vielen islamischen Ländern - ausgehend von europäischen Vorbildern - versucht wurde, demokratische Systeme aufzubauen und stellt dar,

warum sie oftmals scheiterten. Daraus erklärt sich auch, warum sich heute in vielen Ländern die Opposition gegen die bestehenden Regime in Form islamistischer Bewegungen manifestiert, wobei der Islam in diesem kämpferischen Kontext als eigentlich «demokratisch» dargestellt wird.